



Séance du 15 novembre 2021

NOTE

Aides à la mobilité des doctorants et chercheurs (RIN Action Sup « International » 2020)

Dans le cadre du RIN Action Sup'INTERNATIONAL 2020, afin de promouvoir la qualité de la recherche normande et aider à la construction des partenariats de recherche, Normandie Université a prévu deux actions de mobilité internationale des chercheurs : doctorants et chercheurs permanents.

1- Mobilité des doctorants

Pour être plus compétitifs sur le marché de l'emploi, les docteurs doivent faire valoir un ou plusieurs séjours de recherche à l'étranger pouvant conduire à des séjours post-doctorat. Le choix du laboratoire d'accueil et la rapidité d'insertion dans ce laboratoire conditionnent la réussite et la valorisation du post-doctorat sous forme de production scientifique. Sous l'égide du Collège des Ecoles Doctorales (CED) et avec le financement de la région Normandie, des aides à la mobilité dans des laboratoires étrangers sont proposés aux doctorants inscrits dans l'une des huit écoles doctorales normandes pour des séjours de 2 à 4 mois, durée qui ne trouve pas de financement classique. Ces séjours serviront de tremplin à de futurs contrats post-doctorat de longue durée (1-3 ans). En marge de leurs perspectives de carrière, les doctorants financés seront des ambassadeurs de la recherche développée en Normandie.

Après un premier appel à candidature (25 juin au 8 juillet 2021) et un second en octobre 2021, 22 dossiers ont été déposés selon la répartition suivante :

- Nombre de dossiers du domaine Sciences humaines et sociales : 11
- Nombre de dossiers du domaine Sciences Technologies Santé : 11
- Nombre de dossiers de doctorants inscrits à l'Université de Caen Normandie : 12
- Nombre de dossiers de doctorants inscrits à l'Université Le Havre Normandie : 1
- Nombre de dossiers de doctorants inscrits à l'Université de Rouen Normandie : 9
- Nombre de dossiers de doctorants inscrits à l'INSA Rouen Normandie : 0

- Désistement : 2

En s'appuyant sur des critères fixés par le CED, chaque dossier a été examiné mi-juillet 2021 par le Pôle International (ingénieur projets internationaux + vice-présidence) et le Pôle Formation doctorale (responsable administratif + direction du CED)

Sélection

Les critères de sélection des dossiers étaient :

- la plus-value de la mobilité pour le projet de recherche de thèse et pour la préparation de l'après-thèse
- les actions envisagées pour faire valoir la recherche développée en Normandie et la formation doctorale
- le cofinancement proposé pour la mobilité

L'aide à la mobilité comprend un forfait voyage (un aller-retour) et une bourse mensuelle calculée selon le niveau de vie du pays d'accueil.

L'aide à la mobilité est calculée selon le niveau de vie du pays d'accueil. La justesse du montant demandé et attribué a été examinée en s'appuyant sur les recommandations du programme Erasmus + 2021-2027 qui attribue un montant mensuel selon le niveau de vie du pays d'accueil

Pour les pays de groupe 1 (Royaume-Uni et Finlande) : le montant mensuel proposé est de 2500 euros pour le Royaume Uni hors Londres, 3500 euros mensuel pour la Finlande ou Londres. Chaque doctorant effectuant une mobilité dans un de ces pays recevra le même montant, sauf si un cofinancement justifie un montant inférieur.

Pour les autres destinations, vu l'urgence avec laquelle ces mobilités ont dû être organisées, le comité a fait le choix d'attribuer le montant estimé par le doctorant car celui-ci prend en compte le cofinancement et d'autres spécificités abordées avec la structure d'accueil.

Dans le cas où les mobilités ne pourraient être réalisées dans les conditions prévues initialement (période et durée) le montant attribué sera recalculé proportionnellement à la durée de mobilité réelle.



Séance du 15 novembre 2021

Tableau des mobilités et montant des aides attribuées

Numéro dossier	Etablissement d'origine	ED	Date prévisionnelle	Durée (mois)	Pays destination	Total Erasmus (euros)	Montant proposé (euros)	Paiement 1 (70%)	Paiement 2 (solde)
1LEB	URN	ED 497 NBISE	01/10-30/11	2	Irlande	1 485	2 500	1750	750
2BAM	URN	ED 556 HSRT	1/08-20/09	1,5	Cameroun	1 945	700	490	210
3JOS	UCN	ED 242 EGN	1/09- 30/11	3	Belgique	1 830	1 950	1365	585
4LOP	URN	ED 497 NBISE	1/11-30/11	1	Allemagne	730	560	392	168
5BEJ	URN	ED 556 HSRT	14/09-31/10	1,5	Royaume-Uni	1 182,5	2 500	1750	750
6GOY	UCN	ED 591 PSIME	18/10-19/12	1	Finlande	965	3 500	2450	1 050
7AND	UCN	ED 590 MIIS	8/08-11/09	1	Madagascar	3000	1850	1295	555
8DAU	UCN	ED 591 PSIME	mi-octobre-fin décembre	2,5	Finlande	1 872,5	3 500	2450	1 050
9DUB	URN	ED 556 HSRT	novembre-décembre	2	Chili	3 000	2 500	1750	750
10GIR	ULHN	ED 558 HMPL	octobre-novembre	2	Royaume-Uni	1 390	1 000	700	300
11MIS	URN		Décembre 2021	1	Etats-Unis	1570	4000	2800	1200
						18970	24 560		

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 15 novembre 2021

Numéro dossier	étab origine	Ecole Doctorale	labo	date prévisionnelle	durée	pays destination	Montant proposé	Paiement 1 70%	Paiement 2 solde
----------------	--------------	-----------------	------	---------------------	-------	------------------	-----------------	----------------	------------------

VAGUE**2**

12DEM	UCN	ED242 Economie Gestion	UMR 6211 Economie et management	31 octobre – 11 novembre	10 jours	Suisse	1000	700	300,00
13XIN	UCN	ED591 PSIME	UMR 6508 CRISMAT	1 novembre- 30 novembre	1 mois	Italie	1200	840	360,00
14KOU	URN	EA 4703	Curej	28 octobre -30 novembre	1 mois	Pays Bas	3178	2224,6	953,40
15GUI	UCN	ED 558	LASLAR	19 octobre- 19 novembre	1 mois	Portugal	700	490	210,00
16ELR	UCN	PSIME	CRISMAT	28 octobre -9 novembre	13 jours	Suisse	2000	1400	600,00
17LOP	UCN	ED 556	CIRNEF	11 novembre - 10 décembre	1 mois	Congo	1600	1120	480,00
18AFF	URN	ED 558 HMPL	EA 7474 DYLIS	5-26 novembre 2021	1	Burkina Faso	1254	877,8	376,20
19GOM	URN	ED 558 HMPL	GRHIS EA3831	15 novembre – 29 novembre	15 jours	Italie	846	592,2	253,80
20MIL	UCN	ED NBISE 497	UMR 1075 INSERM / UNICAEN COMETE	1 novembre -30 novembre	1	Canada	1354	947,8	406,20
21MON	URN	ED 497 NBISE	UFR Santé INSERM U 1096 EnVI	10 novembre – 18 décembre	1	Italie	3125	2187,5	937,50

TOTAL**16257**



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 15 novembre 2021

Procédure

Le doctorant constitue un dossier comprenant les éléments suivants et le transmet au pôle international de Normandie Université) :

- un ordre de mission NU signé
- un ordre de mission du laboratoire signé
- le certificat de scolarité
- la signature par le directeur de thèse du certificat pour le paiement de la bourse ci-joint
- la réservation des titres de transport
- la réservation du logement

Dès réception du dossier au pôle international, l'aide est versée au doctorant selon la procédure suivante :

A l'arrivée dans l'institution d'accueil, le doctorant fait signer une attestation d'arrivée et la renvoie aussitôt à Normandie Université qui procèdera au paiement de 70% du montant de la somme totale allouée.

Au retour en France :

Le doctorant transmet l'attestation de présence signée de l'institution d'accueil ainsi les factures (logement, transport) Le paiement du solde (ajusté si besoin à la durée réelle de la mobilité) se fait après réception de l'ensemble des justificatifs et du rapport final.

Annexes :

- *Dossier de candidature*
- *Attestation de présence*

Délibération n° 202111-01

Le Conseil d'Administration de Normandie Université approuve la procédure et les montants de prise en charge de la mobilité sortante des doctorants

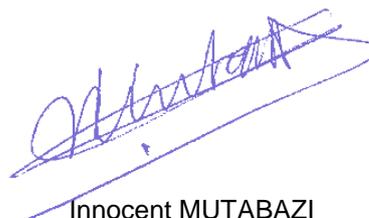
Résultats des votes

Nombre de votants : 34

Pour à l'unanimité : 34 voix

Adoptée en Conseil d'Administration du 15 novembre 2021,

L'Administrateur provisoire de Normandie Université,



Innocent MUTABAZI